



Madame, Monsieur, chers concitoyens,

Je souhaite vous représenter à l'Assemblée nationale au sein d'une nouvelle majorité solide et agissante « La République En Marche ! ». Avec vous, je veux porter le projet inédit d'un grand changement pour une France réinventée.

Mon métier et mes fonctions m'ont appris à écouter et à comprendre pour trouver les meilleures solutions. Je continuerai ainsi. Je m'engage à vous rendre compte régulièrement de mon travail de parlementaire.

Je défendrai les valeurs de notre République. Je me battrai, sans relâche, pour le respect des principes de laïcité et d'égalité entre les femmes et les hommes. Je prendrai part aux actions visant à réduire toutes les formes d'inégalités ; en particulier à l'école pour permettre à chaque élève de réussir. Je ne veux laisser personne dans l'isolement. Au service de l'intérêt général, je veux une France solidaire et juste, une France qui sécurise la vie et le parcours des plus fragiles et des personnes en situation de handicap.

Au plus près de leurs projets comme de leurs préoccupations, j'accompagnerai les élus locaux, les associations, les entrepreneurs, les artisans et les commerçants. Je mettrai toute mon énergie et mon expérience au service de l'essor et de l'attractivité de notre nouvelle Métropole, tout en défendant le lien de proximité indispensable dans chaque commune.

Mes racines sont ici. Je serai un député à votre écoute et au service des territoires.

Je veux porter la voix de toutes et de tous !

Je marche pour vous !
Sirine Monte

Mes 5 priorités pour la 1^e circonscription de Côte-d'Or

- 1. Garantir la sécurité de tous**, lutter contre la délinquance grâce à la mise en place d'une police de sécurité quotidienne, plus proche du terrain.
- 2. Agir au cœur de chaque quartier et de chaque village** en faveur des services publics, de la vie associative, de l'activité économique et de l'accès au numérique.
- 3. Soutenir les mesures nationales en faveur de l'emploi et de la compétitivité** : accompagner entreprises, commerçants et artisans, mettre en œuvre la simplification administrative et l'allègement des charges, garantir la formation pour tous.
- 4. Fluidifier les déplacements**, proposer des mesures pour renforcer la sécurité routière et désengorger la Lino, faciliter l'accès à la ville-centre et aux centres-bourgs.
- 5. Promouvoir l'agro-écologie**, la biodiversité, les circuits courts, la qualité de l'air et de l'eau, introduire 50 % de produits bio et locaux dans les cantines scolaires et les restaurants d'entreprise.

